

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

CONSULTATION n° 2020-014

Mise à disposition d'une plateforme de Salon virtuel pour Occitanie Innov 2021

Date et heure limites de réception des offres :

Mardi 17 novembre 2020 à 18h00

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'OCCITANIE

55 avenue Louis Breguet
CS 84008
31028 TOULOUSE cedex 4

SOMMAIRE

1 – Présentation du salon

2 – Format de la manifestation

3 – Lieu de l'évènement

4 – Aménagements

5 – Comité de pilotage

6 - Renseignements administratifs et techniques

7 - Critères de choix du prestataire

8 - Pièces de l'offre

9 - Envoi des offres

10 - Mode de règlement

11 - Confidentialité – Propriété intellectuelle

12 - Résiliation

13 – Litiges

1 – Présentation du salon Occitanie Innov

L'innovation, moteur pour les entreprises et les territoires, est décisive pour développer l'attractivité et la compétitivité des régions.

En 2021, **L'Agence de Développement Économique d'Occitanie**, organisera **Occitanie Innov, les rencontres régionales de l'innovation**.

Occitanie Innov 2021 aura lieu le 4 février 2021 à Diagora (Toulouse – Labège). Créé en 2007 à la demande de la Région, Occitanie Innov (ex Midinnov) est un événement destiné à faire émerger des projets d'innovation et de développement technologique dans les entreprises régionales. Aujourd'hui, Occitanie Innov est financé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et réalisé par AD'OCC.

L'objectif de Occitanie Innov est de détecter et de susciter des projets d'innovation dans les petites entreprises régionales, de générer des partenariats nouveaux. Ces projets d'innovation, pourront ensuite être accompagnés par l'agence AD'OCC ou les membres du RésO Innovation qu'elle anime. L'innovation est ici appréhendée au sens large pas uniquement technologique.

Dans le cadre de la manifestation, des prédiag innovation de type B to B qualifiés, sont proposés aux entreprises de la région et aux porteurs de projets en recherche de compétences et d'accompagnement pour leur projet d'innovation, ils donnent lieu à des préconisations et des parcours de rendez-vous « sur mesure ».

En 2020, 2 800 visiteurs sont venus rencontrer les 230 exposants - <https://www.occitanie-innov.com/>:

- 202 Prédiag Innovation ont été réalisés en amont de la journée, donnant lieu à des rendez-vous d'affaires programmés,
- 107 Prédiag ont été traités sur place par les équipes de Ad'Occ et du RésO Innovation,
- plus de 3 000 rendez-vous ont été recensés.
- 4 conférences ont été organisées (1 117 inscrits) et des animations

L'Agence a en charge l'organisation globale de cette manifestation.

Les partenaires institutionnels, opérationnels et financiers de la manifestation sont les suivants :

- Maîtrise d'ouvrage : L'Agence de Développement Économique d'Occitanie
- Partenaires financiers : Région Occitanie, et Europe.

Dans le contexte spécifique de la crise sanitaire et économique et des contraintes liées aux rassemblements, l'édition 2021 se déroulera sous un format mixte en phygital et 100% digital.

- **Un salon virtuel 100% digital**
 - Expos & démos
 - Prédiag
- **Des rencontres en phygital**
 - Ateliers et conférences
 - Cérémonie de Remise des Prix du Concours des Inn'Ovations

2 – Format de la manifestation

Occitanie Innov se déroulera sur une seule journée dont la date est fixée au 4 février 2021 de 8h30 à 18h00 et sera suivi par la cérémonie de remise des trophées des 40^e Inn'Ovations, le concours de l'innovation en Occitanie.

Dans le contexte spécifique de la crise sanitaire et économique et des contraintes liées aux rassemblements, l'édition 2021 se déroulera sous un format mixte phygital et 100% digital.

La manifestation s'articulera autour de quatre volets :

- **1er volet :** **Un espace d'exposition virtuel** qui présente des compétences régionales susceptibles d'accompagner l'innovation et des projets/démos d'entreprises innovantes (250 exposants environ). Il sera organisé autour de 8 espaces d'exposition thématique. Les stands individuels pourront accueillir au moins 4 représentants de l'exposant chacun pour les rendez-vous pré-programmés dans le cadre des prediag (cf. 2° volet) et des demandes d'informations spontanées :

- Entreprises innovantes
- Laboratoires de recherche
- Création d'entreprises innovantes
- Accompagnement des projets d'innovation
- Centres de compétences technologiques
- Groupements d'entreprises clusters, pôles, grappes, clubs d'entreprises
- Financement de l'innovation
- Économie circulaire

2^e volet : **Des prédiags, avec rendez-vous en visio sur l'espace d'expo virtuel**

Des parcours de rendez-vous d'affaires « sur mesure » seront proposés aux porteurs de projet d'innovation après analyse de leur projet par l'Agence et ses partenaires. Ils seront organisés en amont de la manifestation à compter de la mi-décembre et se dérouleront dans le cadre du salon virtuel avec des rendez-vous préprogrammés en visio. Des demandes spontanées de visiteurs interviendront également le jour de l'événement.

3^e volet : **2 à 4 conférences et ateliers en format phygital** sur un thème global dédié à l'innovation. En 2021, le thème principal envisagé est celui de l'innovation et de l'économie circulaire. Un public limité sera accueilli à Diagona, les conférences seront retransmises en streaming sur les réseaux sociaux et adaptables en 100% digital quel que soit le contexte.

4^e volet : **Des animations et des démos** pour créer le lien entre les 2 formats : 100% digital et semi-présentiel.

En clôture de Occitanie Innov, L'Agence de Développement Économique d'Occitanie organise la cérémonie de **remise des trophées des Inn'Ovations**. Elle sera organisée dans l'amphithéâtre de Diagona avec un public restreint, en Duplex avec la Cité de l'Économie et des Métiers de demain à Montpellier et retransmise en streaming sur les réseaux sociaux. Le format sera adaptable en 100% digital quel que soit le contexte.

L'organisation des conférences et de la cérémonie de remise des Prix sont indépendantes mais des interactions sont à prévoir.

La manifestation pourra accueillir également un BtoB.

Occitanie Innov vise habituellement la participation de **2 500 à 3 000 visiteurs** se décomposant notamment en :

- Des dirigeants d'entreprises innovantes ou traditionnelles : des porteurs de projets d'innovation et primo-innovants à la recherche d'accompagnement, de financements ou de compétences technologiques pour leurs projets

- Des représentants de l'offre technologique : centres de compétences, CRITT, CTI, laboratoires de recherche, prestataires privés, ...
- Des accompagnateurs d'entreprises : acteurs du développement économique, publics et para publics ou privés, spécialisés dans le développement industriel, technologique ou l'innovation.

L'espace d'exposition est gratuit pour les exposants (structures publiques ou para-publiques d'appui à l'innovation : partenaires, spécialistes du management de l'innovation, centres d'appui technologique, laboratoires de recherche et acteurs de l'innovation ainsi que les entreprises qu'ils ont accompagnées et qui viennent témoigner de cet accompagnement). La participation au salon et aux animations ainsi que les prédiags sont également gratuits.

Plus de 3 000 rendez-vous opérationnels sont recensés chaque année : 12 par exposant en moyenne.

3 – Site retenu pour l'organisation de la partie présentielle de Occitanie Innov

Pour les parties de l'événement organisées en phygital, l'Agence a retenu le site de DIAGORA Labège en raison des équipements suivants :

- Un espace d'accueil pour les visiteurs
- ⊕ Un espace central dédié à des démonstrations, animations
- Des espaces dédiés aux rendez-vous d'affaires (les prédiags)
- Une salle d'une capacité d'environ 120 personnes pour l'organisation d'ateliers ou de BtoB avec une offre virtuelle permettant des duplex ou retransmissions live
- Un amphithéâtre de 400 places pour l'organisation de la cérémonie de remise des trophées des Inn'Ovations avec une offre virtuelle permettant des duplex et streaming
- Salles de réunion pour environ 50 personnes.
- Vestiaires
- Espace de restauration (buffet)

4 – Plateforme de salon virtuel

L'objet de la consultation est de retenir un prestataire pour la fourniture d'une plateforme virtuelle innovante pour réaliser les parties « salon virtuel et prediag » et permettre l'accès aux conférences, cérémonies et autres animations réalisées en présentiel à Diagora.

La solution proposée devra permettre de répondre au plus près des promesses que le présentiel a pu apporter jusqu'à ce jour :

- Aux entreprises qui ont des projets d'innovation ou celles qui cherchent à innover :
 - Découvrir des projets d'innovation de tous types et secteurs d'activité, faire des rencontres et partenariats nouveaux
 - Rencontrer tous les partenaires adaptés à leurs projets d'innovation (prediag), accélérer leur projet et/ou identifier des pistes d'innovation
- A la Région :
 - Valoriser les innovations régionales qu'elle soutient tant sur les filières traditionnelles que d'avenir, consolider l'économie par l'innovation
- Aux partenaires et exposants :
 - Vendre leurs compétences, trouver des projets d'entreprises, des contrats. Développer des partenariats avec les visiteurs et les autres exposants

- A Ad'Occ :
 - Détecter et accompagner des projets

1er volet : Un espace d'exposition virtuel

- **8 espaces d'exposition thématique** présentant des compétences régionales susceptibles d'accompagner l'innovation et des projets/démos d'entreprises innovantes (250 exposants environ) :
 - Entreprises innovantes
 - Laboratoires de recherche
 - Création d'entreprises innovantes
 - Accompagnement des projets d'innovation
 - Centres de compétences technologiques
 - Groupements d'entreprises clusters, pôles, grappes, clubs d'entreprises
 - Financement de l'innovation
 - Économie circulaire
- **250 stands individuels** qui devront accueillir au moins 4 représentants de l'exposant chacun pour les rendez-vous préprogrammés dans le cadre des prediag (cf. 2° volet), des rendez-vous programmés sur place ainsi que des demandes d'informations spontanées.
Les stands devront être personnalisables pour permettre de bien identifier visuellement les compétences et accueillir des supports de communication (visuels des innovations présentées, vidéos, présentations, photos des exposants qui assurent la permanence)
3 à 4 représentants de l'exposant pourront assurer la permanence en parallèle sur chaque stand et dialoguer en direct avec les visiteurs (rendez-vous préprogrammés – programmés sur place – libres).
Les échanges en visio conférences devront être possibles et accessibles simplement sur le stand
- **1 espace d'accueil** pour accueillir les entreprises n'ayant pas répondu à l'appel à candidatures en amont et souhaitant bénéficier d'un parcours sur mesure : 1 guichet avec 3 personnes pour orienter et une vingtaine de conseillers à disposition pour échanger en direct avec l'entreprise et la guider vers les compétences les plus adaptées. Chacun des conseillers devra être en mesure de dialoguer en direct par visio avec les demandeurs
Possibilité pour l'organisateur de programmer des RDV directement dans l'agenda des exposants.

2e volet : Des prédiags, avec rendez-vous en visio par connexion directe sur l'espace d'expo virtuel

Des parcours de rendez-vous d'affaires « sur mesure » seront proposés aux porteurs de projet d'innovation après analyse de leur projet par l'Agence et ses partenaires. Ils sont de 3 types :

- Des rendez-vous visio préprogrammés en amont
- Des rendez-vous visio programmés sur place (cf. espace d'accueil)
- Des rendez-vous « libres » avec des visiteurs (un filtrage par chat pourra être proposé avant de les accepter en visio)
- Échanges de cartes de visites
- Possibilité de prise de note pour chaque exposant et visiteur pendant les RDV

3e volet : 2 à 4 conférences et ateliers en format phygital sur un thème global dédié à l'innovation ; la cérémonie de remise des Prix du Concours des Inn'Ovations

En 2021, le thème principal envisagé est celui de l'innovation et de l'économie circulaire. Un public limité sera accueilli à Diagora, les conférences et la cérémonie seront adaptables en 100% digital quel que soit le contexte et retransmises en direct sur la plate-forme et/ou les réseaux sociaux.

4e volet : Des animations et des démos pour créer le lien entre les 2 formats : 100% digital et semi-présentiel pourront être proposées par le prestataire

Le prestataire devra proposer un outil d'administration back office de la plateforme, simple et ergonomique tant pour les organisateurs que pour les exposants.

Les statistiques générales du Salon seront fournies en temps réel :

- nombre de visiteurs, temps de visite moyen (connexion)
- taux de visite par stand, taux de téléchargement, taux de visionnage des vidéos de présentation, taux de contact, nombre et durée des rendez-vous visio (questionnaires d'évaluation)
- nombre de visiteurs, temps de visite moyen par conférence ou pour la cérémonie (connexions)
- export des données visiteurs venus sur le stand pour chaque exposant

Le prestataire devra proposer une plateforme de salon virtuel, simple et ergonomique pour les visiteurs, avec un parcours client optimisé.

Les inscriptions et la programmation des prediag « amont » pourront être gérés indépendamment via un outil dédié

Des sessions et supports de formation de l'organisateur et des exposants seront proposés par le prestataire
Un support technique/hot line sera proposé pour en amont et pendant la manifestation

A noter : Les besoins énoncés ci-dessus peuvent être amenés à évoluer en fonction des propositions.

5 – Réunions avec les membres du comité de pilotage de Occitanie Innov

Le prestataire travaillera en collaboration étroite avec l'équipe projet qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération et avec le prestataire externe assurant la logistique globale de l'évènement.

Le prestataire sélectionné, assistera si nécessaire à toute réunion de travail provoquée par les organisateurs.
Le prestataire peut proposer à l'Agence toute amélioration permettant une bonne organisation de cette journée.

6 - Renseignements administratifs et techniques

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

- ⑩ Informations Techniques : Valérie Randé valerie.rande@agence-adocc.com
- ⑩ Informations administratives : Marc Bigot marc.bigot@agence-adocc.com

7 - Critères de choix du prestataire

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

Qualité technique et méthodologique de l'offre globale :

- Expérience de manifestations de même type/format (noté sur 15)
- Méthodologie, capacité à suivre l'opération, disponibilité (noté sur 20)
- Outils numériques : backoffice, connexions visio, ergonomie et graphisme de la zone d'exposition et des stands... (noté sur 20)
- Composition de l'équipe (noté sur 10)
- Références clients (noté sur 5)

Prix des prestations (noté sur 30)

Les prix seront fermes, non actualisables et établis aux conditions économiques du mois de novembre 2020.
Les prix devront être garantis jusqu'au jour de livraison.

Après l'étude des dossiers, l'Agence pourra, si elle le souhaite solliciter une rencontre pour évaluer plus précisément chaque offre.

8 – Pièces de l'offre

Les pièces devant être remises sont les suivantes :

- Présentation succincte de l'entreprise et de ses références
 - Une présentation de l'équipe affectée à la mission.
 - Une note détaillant l'organisation, méthodes et moyens proposés par le candidat pour réaliser les différentes missions composant la consultation
 - Une offre détaillée de prix intégrant les temps de rencontres préalables et en cours de mission ainsi que tous les frais annexes (déplacements, hébergement ...)
- Le candidat précisera dans son offre ses souhaits d'acomptes.

9 – Envoi des offres

Les offres sont à transmettre au format numérique au plus tard pour la date et heure figurant en première page. Offre à adresser à : valerie.rande@agence-adocc.com et marc.bigot@agence-adocc.com

10 - Mode de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement et sous réserve de la remise et l'acceptation des livrables.

11 - Confidentialité et propriété intellectuelle

Confidentialité

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de l'Agence à titre confidentiel, des renseignements, documents ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai avertir L'Agence de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

Propriété intellectuelle

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à L'Agence l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de L'Agence et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris Internet).

Le titulaire garantira à L'Agence la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la

création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés.

La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de L'Agence, laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

L'Agence aura l'entière liberté de protéger chacune des créations à son nom par un titre de propriété industrielle.

Le titulaire garantit L'Agence contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins, de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit.

12 - Résiliation

Le contrat pourra être résilié aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou de documents prouvant son irrégularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de l'Agence.

13 – Litiges

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet de la présente étude, les parties tenteront dans un délai de 30 jour calendaire à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable, le cas échéant en faisant préalablement appel à la médiation. En cas de litige persistant, une procédure sera engagée auprès du tribunal compétent de Toulouse.